



Bureau d'information  
et de communication

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## Communiqué de presse

Situation du marché du travail dans le canton de Vaud

### **Juillet 2014 : le taux de chômage demeure inchangé à 4.6%**

**En juillet 2014, le taux de chômage du canton de Vaud se maintient à 4.6% pour le deuxième mois consécutif.**

A la fin du mois de juillet 2014, le nombre de chômeurs inscrits<sup>(1)</sup> dans le canton de Vaud s'élève à 17'196, soit 80 personnes de plus qu'à fin juin 2014 (+0.5%). L'effectif des demandeurs d'emploi<sup>(2)</sup> diminue quant à lui (-91 personnes) pour se fixer à 23'306 (-0.4%).

Au cours du mois de juillet 2014, les ORP vaudois ont inscrit 3'107 nouveaux demandeurs d'emploi et annulé 3'208 dossiers.

Par rapport au mois précédent, les titulaires de CFC ou de maturités fédérales présentent l'augmentation la plus significative (+222), à l'inverse des chômeurs sans formation professionnelles dont l'effectif recule le plus (-185). Les effectifs selon les tranches d'âges diminuent légèrement, à l'exception des chômeurs de moins de 30 ans (+229). La construction est la branche économique qui enregistre la plus forte baisse du nombre d'inscrits (-113), tandis que les "employés de commerce, de bureau, comptables" sont les professions où les effectifs augmentent le plus (+119).

Sur le plan régional, les taux de chômage connaissent des évolutions disparates. En recul de 0.2 point, les districts d'Aigle (4.8%) et de Nyon (3.6%) comptabilisent la plus nette diminution, tandis que le Jura-Nord vaudois (4.4%) affiche une hausse de 0.2 point. Les districts de Morges (3.6%) et de Lavaux-Oron (3.5%) voient leur taux augmenter légèrement (+0.1 point), alors que celui du district de Lausanne s'abaisse à 6.1%. Les autres districts conservent des taux de chômage identiques à ceux du mois de juin.

Le nombre des bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP en tant que chômeurs s'élève à 2'478, en baisse de 33 personnes en un mois (-1.3%) et de 147 en un an (-5.6%).

**Ainsi que le SECO le confirme dans sa publication mensuelle, si le canton de Vaud pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0.7 point et atteindrait 3.9%. En effet, le canton de Vaud est le seul à recenser les chômeurs en fin de droits : il rassemble à lui seul 82% de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs en Suisse.**

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 8 août 2014

Renseignements : DECS, François Vodoz, remplaçant du chef du Service de l'emploi, 021 316 61 10 - [francois.vodoz@vd.ch](mailto:francois.vodoz@vd.ch)

**NB : Le bulletin mensuel du marché du travail est disponible sur [www.vd.ch/emploi](http://www.vd.ch/emploi)**

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).